

## Demande de dérogation à la conservation du patrimoine arboré



Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP

Propriét	aire Préno	m/Nom :			Parcelle(s)ôtier-Envy			
Adresse	·							
Tél			Ma	il				
Joindre ι	CONCERN Un plan de Cographies.	situation indiqu	uant par numéro*	l'emplacem	nent du pa	atrimoine arboré concerné ainsi que		
Désigna	tion exacte	du patrimoine	arboré faisant l'ob	ojet de la de	emande			
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire		
	olication FA		écrit à la commune			sier à la DGE-BIODIV pour instructior nt		
□ Entra □ Ombi □ Impé □ Impé	ve avérée a rage excess ratif de cor ratif de cor	à l'exploitation sif (art. 61 code nstruction ou d nstruction ou d	e rural et foncier) 'aménagement (av 'aménagement (av	ec publicat	ion dans	ète publique) la FAO), n° CAMAC : de de permis de construire		
		tifs de la dema						

## **PLANTATIONS COMPENSATOIRES**

Joindre un plan de situation indiquant par numéro\* l'emplacement des plantations compensatoires.

Désignation exacte des plantations compensatoires									
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)					
		·							

Lieu et date	Signature du/des	propriétaire(s)	)
	0.6	p. 0 p 0 to 0 (0)	,

Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation municipale